

Annonces légales

Avis administratifs

7172371801 - AA

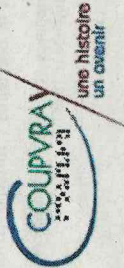
SMEP FRANGE OUEST PLATEAU DE LA BRIE

Prescription de la révision du Scot de la Frange Ouest du Plateau de la Brie

AVIS

Par délibération n° 11/2017 en date du 6 décembre 2017, le conseil syndical du Smeap a prescrit la mise en révision du Scot de la Frange Ouest du Plateau de la Brie, a défini les objectifs poursuivis, et a défini les modalités de concertation. Conformément au Code de l'urbanisme, la délibération est affichée au siège du syndicat et dans les mairies des communes faisant parties du territoire du syndicat.

7172408101 - AA



7172281901 - AA

Projet de Plan local d'urbanisme de Fleury-en-Bière

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2017-117 du 5 janvier 2018, le président de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau, CAPF, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Plan local d'urbanisme de Fleury-en-Bière.

A cet effet, M. Bernard LUCAS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, a été désigné par la présidente du tribunal administratif de Melun comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Fleury-en-Bière du mardi 6 février à 10 h 00 au jeudi 8 mars 2018 à 12 h 00 aux jours et heures habituels d'ouverture : le mardi 10 h 00 - 12 h 00 et de 14 h 00 - 19 h 00, du mercredi au samedi 10 h 00 - 12 h 00.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Fleury-en-Bière :

- le 7 février 2018 de 10 h 00 à 12 h 00,
- le 13 février 2018 de 16 h 00 à 19 h 00,
- le 3 mars 2018 de 10 h 00 à 12 h 00,
- le 8 mars 2018 de 9 h 00 à 12 h 00.

Le dossier d'enquête sera consultable sur les sites internet : www.fleuryenbiere.fr - www.pays-fontainebleau.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan local d'urbanisme arrêté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur au lieu où se déroule l'enquête publique, ou par mail à l'adresse : enqueteplu-fleuryenbiere@hotmail.com

Son rapport et ses conclusions seront transmis au président de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public.

A l'issue de l'enquête, la CAPF délibère et adopte le projet éventuellement modifié du PLU de Fleury-en-Bière.

Classement et déclassement de la voirie communale Alignement de la rue des Tamaris

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il s'agit aujourd'hui de définir l'alignement définitif de cette rue, de calculer les surfaces en terrains privés et de préparer la régularisation foncière qui permettra de donner à cette rue le statut de voie communale (donc domaine public de la commune). Cela nécessitera la signature d'un acte notarié de régularisation pour chaque propriétaire concerné ou l'établissement d'un acte administratif qui a la même valeur qu'un acte notarié par la publication à la conservation des hypothèques. A quelques exceptions près, l'alignement proposé est celui constitué par les murs, murets et clôtures existants en bordure de la voie.

Le cabinet Duris Mauger, géomètre expert à Meaux a procédé à l'élaboration du plan d'alignement soumis à l'enquête publique. La présente enquête a pour objet de recueillir les observations du public avant la mise en oeuvre du plan d'alignement concernant la rue des Tamaris.

Conformément à la réglementation, cette enquête publique se déroulera sur une période de 15 jours consécutifs : du 15 janvier 2018 au 29 janvier 2018, en mairie de Coupvray.

Les pièces du dossier sont tenues à la disposition du public dans les lieux suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture soit : mairie de Coupvray, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, jeudi de 8 h 30 à 12 h 00, samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences en mairie afin de recevoir en personne les observations du public aux jours et heures suivantes :

- le lundi 15 janvier, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le lundi 29 janvier, de 14 h 00 à 17 h 00.

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de la commune (www.coupvray.fr).

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet d'alignement de la rue des Tamaris pourront être consignées sur le registre en mairie de Coupvray. Elles peuvent également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@coupvray.fr ou elles seront annexées au registre et tenues à la disposition du public.

accessible en ligne à l'adresse suivante : www.grisy-suisnes.fr

Le public pourra présenter ses observations :

- sur le registre ouvert à cet effet et disponible aux jours et heures habituels de la mairie,
- les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la mairie, par courriel à l'adresse mail suivante :

enquete.modification@grisy-suisnes.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

J.-M. CHANUSSOT.

Le Maire

7172310801 - AA

Commune de BLANDY-LES-TOURS

Modification du Plan local d'urbanisme AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'arrêté municipal n° 2018-011 du 15 janvier 2018, il sera procédé à une enquête publique sur les modifications du Plan local d'urbanisme de la commune de Blandy-les-Tours.

A cet effet, M. Jean-Pierre MARJOLET, domicilié à Fontainebleau, retraité, a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroule à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, depuis le 5 février 2018 jusqu'au 6 mars 2018.

M. le Commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- 5 février 2018 de 14 h 00 à 18 h 00,
- 17 février 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- 23 février 2018 de 14 h 00 à 18 h 00,
- 5 mars 2018 de 14 h 00 à 18 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Au terme de l'enquête, le conseil municipal pourra prendre la décision d'approuver le projet de modification du Plan local d'urbanisme.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête aux jours et heures d'ouverture en vigueur.

Le Maire

M. MOTTE.

Vie de sociétés

7172244501 - VS

APPORT

Suivant acte sous seing privé en date du 1er janvier 2018 à Crécy-la-Chapelle, M. Jean-Michel GUILLAUMY, demeurant 28A, rue de Coulommiers, 77860 Quincy-Voisins, a fait apport à la société GARAGE GUILLAUMY, société à responsabilité limitée, capital de 240 000 euros, dont le siège est 23/25, avenue du Général-de-Gaulle, 77580 Crécy-la-Chapelle, un fonds de commerce de mécanique automobile et carrosserie, exploité 23/25, avenue du Général-de-Gaulle, 77580 Crécy-la-Chapelle sous le nom commercial GUILLAUMY GARAGE, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 441 664 729 RCS Meaux.

Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de deux cent quarante mille euros (240 000 euros). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2018.

Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à M. Jean-Michel GUILLAUMY de 24 000 parts sociales de la société GARAGE GUILLAUMY.

La société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter rétroactivement du 1er janvier 2018 et les opérations effectuées depuis le 1er janvier 2018 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.

Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date de publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Meaux.

Pour insertion.

7172211201 - VS

JV

Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital de 40 000 euros

Siège social : 1, rue Saint-Laurent 77400 LAGNY-SUR-MARNE

Siège de liquidation : 25, rue de l'Ormeau 77660 CHANGIS-SUR-MARNE 333 506 546 RCS Meaux

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 20 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jacques VANDROMME, demeurant 25, rue de l'Ormeau, 77660 Changis-sur-Marne, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 25, rue de l'Ormeau, 77660 Changis-sur-Marne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Meaux, en annexe au RCS.

7172296901 - VS

SOCIÉTÉ NOUVELLE ALPHA SÉCURITÉ

SARL

Au capital de 7 822 euros

102, 2e avenue ZI Synergie Val de Loire 45130 MEUNG-SUR-LOIRE RCS d'Orléans 509 486 361

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2017, la société susvisée, dont les gérants sont M. Emygène Hudacik GOMA, 6, rue Thomas-Eaton, 95240 Cormelles-en-Parisis et M. Jean CASAL, 2, rue des Cèdres, 27320 La Madeleine-de-Nonancourt, a décidé de transférer son siège social 102, 2e avenue, ZI Synergie Val de Loire, 45130 Meung-sur-Loire au 5, rue Peloutier, 77183 Croissy-Beaubourg, à compter du 1er janvier 2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS d'Orléans sous le n° 509 486 361, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Meaux 77108.

7172620701 - VS

AVIS DE MODIFICATION

Suivant acte reçu par Me Laurence BLANCHARD, notaire associé de la société civile professionnelle «Jean-Pierre VILEYN, Julie VILEYN-RIBY et Laurence BLANCHARD, notaires associés», titulaire d'un office notarial à Coupvray (Seine-et-Marne), 43, rue d'Esbliz, le 9 octobre 2017 a été relaté dans l'acte de certificat de mutation le décès de Mme Ana Maria PEREIRA CARDOSO épouse de SEIXAS décédée le 11 février 2017 à Jossigny (77600) cogérant de la société ci-dessus énoncée :

Société : SARL O LAPINHA

Forme : société à responsabilité limitée.

Capital : 1 000 euros.

Siège social : 46, allée des Cerisiers, 77400 Thorigny-sur-Marne.

Immatriculée au RCS de Meaux et identifiée au Siren sous le numéro 507 545 028.

A compter du 9 octobre 2017, le seul gérant de la société est : M. Julio Felisbello DE SEIXAS, chauffeur routier, demeurant à Montevrain (77144), 55, avenue Thibaud-de-Champagne, RCS de Meaux.

Pour avis.

Le Notaire.

LA RÉPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE
LUNDI 22 JANVIER 2018
actu.fr/la-republique-de-seine-et-marne

52

7172372601 - VS

D.R. TOPO

Société à responsabilité limitée

Au capital de 33 500 euros

Siège social : 7, rue de la Sausale 77250 MORET-SUR-LOING

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 29 décembre 2017, les associés de la société LA CUCINA, SARL à capital variable, au capital de 300 euros, immatriculée au RCS de Melun sous le n° 799 445 564, ont décidé de transférer, à compter du 12 janvier 2018, le siège social du 28, rue Victor-Arnould, Provins (77160) au 1, rue du Bois-aux-Dames à Soisy-Bouy (77650) et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Mention sera faite au RCS de Melun.

7172633601 - VS

SCI M3J

Au capital de 500 euros

Siège social : 15, route de l'Espérance 77114 NOYEN-SUR-SEINE RCS Melun : 530 778 004

MODIFICATION DU GÉRANT

Par ordonnance du 29 décembre 2017, M. le Président du tribunal de grande instance de Melun, a désigné la SELARL AJILINK LABISCABOOTER représentée par Me Jérôme CABOOTER, 14, avenue de l'Europe à Montevrain (77144), aux fonctions d'administrateur provisoire de la société avec pour mission pour une durée de 12 mois, d'en assurer la gestion courante et d'en rétablir le fonctionnement régulier, avec tous les pouvoirs consentis par la loi et les statuts au gérant.

Pour avis.

7172565401 - VS

L'ENTREPOT

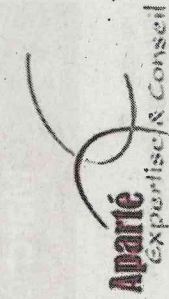
SCI au capital de 51 832,66 euros

Sise : 10, rue de Champagne-Rentilly 77400 BUSSY-SAINT-MARTIN 422 410 910 RCS Meaux

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'AGE du 30 décembre 2017 a décidé, à compter du 30 décembre 2017, de transférer le siège social au 1, rue de Champagne-Rentilly, 77600 Bussy-Saint-Martin, d'étendre l'objet social à l'acquisition d'immeuble(s) et de modifier les articles 2 et 4 des statuts.

7172328501 - VS



FM CONSULTING

SARL en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : chez A.C.E.D. 52, rue d'Emérainville 77183 CROISSY-BEAUBOURG RCS Meaux 822 549 408

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant délibération de l'AGE du 31 décembre 2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2017 et sa mise en liquidation. L'AGE a nommé comme liquidateur Frédéric MASSE demeurant 14, rue du Point-du-Jour, 77700 Magny-le-Hongre et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de Meaux.

Pour avis.

Le Liquidateur.